

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE  
COMMUNE DE MEYSSE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025  
Reçu en préfecture le 14/10/2025  
Publié le 14/10/2025  
ID : 007-210701579-20251013-25\_059-DE



Séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2025 - 18 h 00 - convocation du 07 octobre 2025

DÉLIBÉRATION N° 25-059

Attribution d'une aide financière exceptionnelle au bénéfice de Madame Y

La commune a été sollicité par Madame Y. pour une demande d'aide financière pour la prise en charge de la participation financière pour le voyage scolaire de sa fille qui est en CM2 à l'école de Meysse.

Après étude de son dossier, les membres de la commission d'Action Sociale ont décidé de prendre en charge l'intégralité de la somme qui est de 100 € à verser à Mme Y.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

- APPROUVE l'attribution d'une aide de 100 € à Mme Y.
- AUTORISE Monsieur le Maire à exécuter cette décision et à signer tout document relatif à ce dossier

.....

Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - DENIS - GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL  
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - MONTCHAUD - MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE - ROUX

Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : M<sup>me</sup> DENIS à M<sup>me</sup> CUER

Absent(s) : M<sup>me</sup> MONTCHAUD - M<sup>me</sup> ROUX

Secrétaire de Séance : M<sup>me</sup> CAUSSEL

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 13
Votes POUR : 13
Votes CONTRE :
Abstentions :

Le Maire,

Éric CUER.



Le secrétaire de séance,